



**PRÉFET
DU VAR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale
des entreprises,
de la concurrence,
de la consommation,
du travail et de l'emploi
Provence-Alpes-Côte d'Azur

Unité départementale
du Var

Tél. : 04.94.09.64.00 puis choix 3 « médailles »
Mél. : paca-ud83.medailles@direccte.gouv.fr

Médaille d'honneur du travail Médaille d'honneur agricole

Nouvelles modalités de dépôt des demandes pour les candidats résidant dans le département du Var

La médaille d'honneur du travail est destinée à récompenser l'ancienneté des services honorables effectués par toute personne salariée ou assimilée et la qualité exceptionnelle des initiatives prises par les personnes salariées ou assimilées dans l'exercice de leur profession ou de leurs efforts pour acquérir une meilleure qualification (*décret n°84-1110 du 11 décembre 1984 modifié*).

La médaille d'honneur agricole est destinée à récompenser l'ancienneté des services honorables effectués par toute personne salariée du secteur agricole et des industries qui s'y rattachent et tirant de cette activité l'essentiel de ses ressources (*décret n°84-591 du 4 juillet 1984 modifié*).

Pour simplifier et accélérer le traitement des demandes de médaille d'honneur du travail et de médaille d'honneur agricole, les candidats doivent désormais **effectuer leur démarche exclusivement en ligne en utilisant le service [demarches-simplifiees.fr](https://www.demarches-simplifiees.fr)**

Pour ce faire, les usagers sont invités à se rendre directement à l'adresse :

- pour la médaille du travail : <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/mhtravail>
- pour la médaille agricole : <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/mhagricole>

Les usagers accèdent au formulaire proposé, le renseignent, et téléchargent les pièces justificatives demandées.

Toutes les informations utiles - notamment un guide d'aide à la connexion - ainsi que les liens vers les adresses du site de dépôt des demandes sont disponibles sur la page internet de l'unité départementale du Var de la Direccte à l'adresse : <http://paca.direccte.gouv.fr/Var> rubrique *Médaille d'honneur du travail et agricole*

Les demandes de médaille d'honneur du travail et de médaille d'honneur agricole sont instruites par l'unité départementale du Var de la Direccte joignable :

- de préférence par courriel électronique à : paca-ud83.medailles@direccte.gouv.fr
- par téléphone au 04.94.09.64.00 puis choix 3 « médailles ».